Cinquante troisième année. - N° 95 A Vendredi 17 mai 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 180

14 – CALVADOS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAEN

Ventes et cessions

847 250 503 RCS Caen.
SOVAL.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 1865395.25 EUR.
Adresse : Route de Paris, Zone Industrielle, 14120 Mondeville.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Date du projet de fusion : 9 mai 2019 Actif apporté : 672.774 euros Passif pris en charge : 603.892 euros Soit un actif net apporté de : 68.882 euros Rapport d'échange de droits sociaux : la société SOVAL détenant la totalité des titres composant le capital social de la société IMMAUFFAY renonce à l'attribution d'actions de son propre capital. L'opération de fusion par voie d'absorption de la société IMMAUFFAY par la société SOVAL ne donnera donc lieu à l'émission d'aucune action nouvelle de la société absorbante et corrélativement à aucun échange d'actions de la société absorbante contre des parts de la société absorbée. Prime de fusion : La différence entre l'actif net reçu de la société IMMAUFFAY soit 68.882 euros et la valeur nette comptable des titres de cette dernière dans les comptes de la société SOVAL soit 99.616 euros constituera un mali de fusion de 30.734 euros Un exemplaire du projet de fusion a été déposé le 14 mai 2019 au Greffe du Tribunal de Commerce de CAEN pour chacune des sociétés..